

Smicotom

Engagés ensemble pour un territoire durable

DOSSIER Cap sur 2028 et 2030

Une ambition commune
pour nos déchets

Pages 4 et 5



BARÈME DU TRI

30%

des déchets présents
dans le bac jaune sont
**DES ERREURS
DE TRI !**

Actu pages 2, 6 et 7

Nouveau bureau !
Les Éco-ateliers font leur grand retour !
Innovation : L'intelligence artificielle
s'invite dans nos camions bennes !

Rappels et Flash Info

Horaires d'été de vos déchèteries
Votre nouveau guide de collecte
Vos éco-manifestations

Restons connectés page 8

5 erreurs de tri récurrentes
Les dates à ne pas manquer



Ne ratez plus rien grâce à notre appli !

Les jours de collecte, les horaires d'été des déchèteries... tout est à portée de main !
Téléchargez « **Smicotom - L'info déchets** », votre compagnon pratique pour gérer vos déchets au quotidien. Il vous suffit d'indiquer votre adresse pour accéder à toutes les infos qui vous concernent. Activez les notifications et dites adieu aux oublis de sortie de bac !

Gratuite, disponible sur **App Store** et **Google Play**, et également consultable directement sur notre site internet.



Actu

PRÉSIDENT

- Yves Barreau, Maire de Naujac-sur-Mer

VICE-PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTES

- Michelle Saintout, Maire de Saint-Estèphe
- Dominique Février, Conseiller municipal de Carcans
- Serge Raynaud, Maire de Saint-Sauveur
- Julien Dassé, Maire de Vendays-Montalivet
- Béatrice Savin, Maire de Civrac-en-Médoc

- Hervé Cazenave, 3^e adjoint au Maire de Lacanau
- Thierry Chapellan, 4^e adjoint au Maire de Lesparre-Médoc
- Philippe Buggin, Maire de Saint-Germain-d'Esteuil
- Dominique Turon, Maire de Vertheuil

MEMBRES DÉLÉGUÉES

- Ghyslaine Cuny, Conseillère municipale déléguée de Soulac-sur-Mer
- Marie-Anne Courrian, Conseillère municipale de Saint-Vivien-de-Médoc

Nouveau bureau !

Une équipe renouvelée au service du territoire

Suite aux élections municipales, le Smicotom a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Cette instance, composée d'élus représentant les collectivités adhérentes, pilote les orientations du syndicat et accompagne la mise en œuvre des actions au service des habitants du territoire.

Maire de Naujac-sur-Mer, **Yves Barreau** a été réélu à la présidence du Smicotom. À ses côtés, neuf Vice-Présidents et Vice-Présidentes ont été élus afin de représenter l'ensemble du territoire et d'accompagner les projets du syndicat. Deux membres déléguées complètent également ce bureau.

Le bureau travaille en étroite collaboration avec les équipes techniques et administratives

du Smicotom afin de garantir un service public de collecte et de traitement des déchets performant, adapté aux besoins des usagers et attentif aux enjeux environnementaux.

Cette nouvelle équipe rassemble des élus aux parcours et expériences variés, tous engagés pour relever les défis liés à la réduction des déchets, à l'amélioration du tri et à la modernisation des services et des équipements.

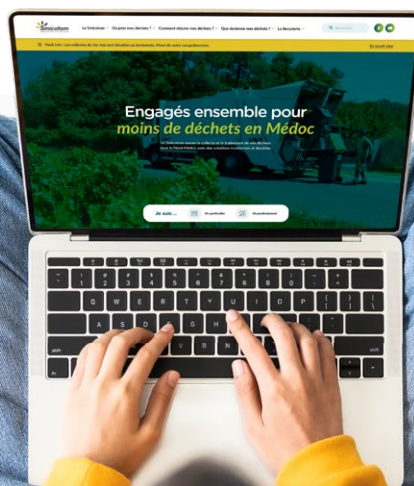
Dans un contexte marqué par l'évolution des réglementations et des attentes environnementales, le bureau aura pour mission de poursuivre les actions engagées tout en préparant les projets qui façonneront la gestion des déchets de demain.



Le site internet du Smicotom fait peau neuve !

- Plus clair
- Plus intuitif
- Plus facile d'utilisation

Il permet désormais d'accéder rapidement aux informations et services utiles au quotidien.





Les enjeux de ce nouveau mandat

Les prochaines années seront marquées par **plusieurs défis majeurs** pour les collectivités en charge de la gestion des déchets.

La réduction des déchets à la source constitue un objectif prioritaire. Sensibilisation des habitants, accompagnement des pratiques de compostage, développement du réemploi : autant d'initiatives qui permettent de limiter la quantité de déchets produits.

Parallèlement, **l'amélioration du tri reste un enjeu essentiel.** Bien trier permet de valoriser davantage de matières et de limiter le recours à l'enfouissement.

Au-delà des enjeux environnementaux, les élus devront également relever un défi important : la maîtrise des coûts du service public des déchets.

Les filières de traitement connaissent une augmentation progressive de leurs tarifs, notamment avec la **hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Cette évolution renforce l'importance de réduire les déchets non recyclables et d'améliorer la qualité du tri.

Les prochaines années s'annoncent donc déterminantes pour contenir les coûts tout en maintenant un service public performant. **Un dossier consacré à la TGAP et à ses impacts est d'ailleurs à découvrir dans les pages suivantes de ce magazine.**

Enfin, le Smicotom devra poursuivre l'adaptation de ses services afin de répondre aux évolutions réglementaires et aux besoins du territoire.



Un service optimisé pour vos bacs

Pour améliorer le suivi des interventions sur les bacs roulants, un SMS est désormais envoyé la veille à l'occupant principal du foyer. Un petit clic suffit pour confirmer le rendez-vous... et éviter toute mauvaise surprise ! Pensez à valider l'intervention via le lien reçu et à sortir les bacs concernés.



DOSSIER Cap sur 2028 et 2030



Une ambition commune pour nos déchets

Pourquoi nos factures de traitement évoluent-elles ?

Comment le Smicotom s'organise-t-il avec ses voisins pour limiter le coût ?

Entre fiscalité nationale et solidarité girondine, nous vous expliquons les coulisses d'un projet historique : UNITOM 33.

Comprendre la TGAP : Une taxe nationale pour nous inciter à mieux trier

La **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** est un outil fiscal national collecté par l'État. Son principe est simple : plus un déchet est polluant ou coûteux pour l'environnement (comme l'enfouissement ou l'incinération), plus il est taxé.

Une tendance à la hausse

L'État a engagé une trajectoire de hausse très importante pour nous pousser à réduire nos déchets résiduels, ceux qui restent après le tri, qui ne peuvent être ni valorisés ni recyclés et finissent malheureusement dans le bac noir.

Une explosion des tarifs :

Entre 2019 et 2025, la taxe est passée de 24 € à 65 € la tonne pour l'enfouissement.

Et demain ?

La loi de finances prévoit une hausse annuelle d'environ 10% entre 2026 et 2030.

L'impact :

D'ici 2030, les taux de la TGAP auront augmenté en moyenne de **400%** par rapport à 2019. Cette taxe est payée par le syndicat, mais elle pèse in fine sur le contribuable via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

À l'échelle locale, un changement important se profile :

Le site d'enfouissement de Naujac-sur-Mer approche de la fin de son autorisation d'exploitation, à l'horizon 2035. Cette évolution nous conduit à repenser dès aujourd'hui le traitement de nos déchets, qui seront demain orientés vers des unités de valorisation énergétique plutôt que vers l'enfouissement.

Le trajet de votre sac noir



Le projet UNITOM 33 : L'union fait la force

Face à cette pression fiscale et aux enjeux de traitement, 14 territoires de Gironde (dont le Smicotom) ont décidé de s'unir à travers UNITOM 33 pour coopérer avec Bordeaux Métropole.

Pourquoi cette alliance ?

Jusqu'à présent, un déséquilibre existait : Bordeaux Métropole bénéficiait de tarifs très attractifs sur ses incinérateurs (Bègles et Cenon), tandis que les territoires voisins subissaient des prix beaucoup plus élevés (jusqu'à 50% de différence).

La solution : Le GAC (Groupement d'Autorités Consédantes)

D'ici le 1^{er} janvier 2028, une nouvelle structure commune, le GAC, verra le jour. Ses missions seront claires :

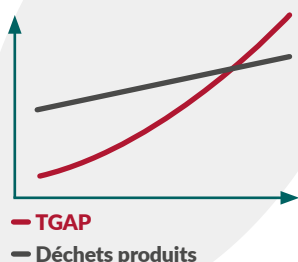
- **Un tarif unique** : Garantir que chaque habitant de la Gironde, qu'il vive à Bordeaux ou sur notre territoire, paie le même prix pour l'incinération de ses déchets.
- **Une gouvernance partagée** : Le Smicotom, via la société publique UNITOM 33, participera directement aux décisions stratégiques sur le fonctionnement des incinérateurs ou Unités de Valorisation Énergétiques (UVE) métropolitains.
- **Investir pour l'avenir** : Mutualiser les coûts de modernisation des usines pour répondre aux normes environnementales de demain sans faire exploser les budgets individuels.



La création d'UNITOM 33 et du GAC est une réponse solidaire et innovante. En mettant en commun nos outils de traitement, nous créons un bouclier contre les hausses de coûts et nous assurons une maîtrise publique et transparente de nos déchets pour les années à venir.



Le saviez-vous ?



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Si le projet **UNITOM 33** et la création du **GAC** constituent un «bouclier» institutionnel et financier indispensable pour stabiliser les coûts à l'échelle de la Gironde, la maîtrise de notre facture reste, avant tout, entre nos mains.

La réduction des **déchets ultimes**, ces déchets du «bac noir» ou de la benne encombrants des déchèteries, qui ne peuvent être ni recyclés, ni compostés et qui finissent à l'incinération ou encore aujourd'hui à l'enfouissement, est le travail de tous et toutes. Chaque geste de tri, chaque achat responsable, chaque passage au compostage et chaque décision de réparation et de réemploi sont autant de tonnes de déchets qui échappent à la lourde taxation de la TGAP.

La solution ultime pour éviter la hausse des coûts et protéger notre environnement, c'est la réduction à la source. Moins nous jetons, moins nous subissons la fiscalité, et mieux nous préservons les ressources de notre territoire.



Actu

Les Éco-ateliers font leur grand retour !

Vous souhaitez réduire vos déchets mais vous ne savez pas par où commencer ? Le Smicotom relance ses éco-ateliers avec un tout nouveau format : plus proche de chez vous, plus concret et toujours aussi convivial.

Pour vous accompagner dans le changement de nos habitudes quotidiennes, le syndicat proposera désormais **8 rendez-vous par an**, répartis sur l'ensemble du territoire.

L'objectif ? Aller à la rencontre de tous les usagers, au plus près de leur commune, pour partager des solutions simples et accessibles.

Quel programme ?

La programmation a été pensée pour répondre à toutes vos curiosités :

- **Le « Do It Yourself » (DIY) :** Littéralement « Faites-le vous-même ». Ces ateliers vous apprennent à fabriquer vos propres produits (ménagers, cosmétiques, etc.) pour éviter les emballages plastiques et les produits chimiques. C'est économique et écologique !
- **Le Compostage :** Pour tout savoir sur la transformation de vos biodéchets en ressources pour votre jardin.
- **Visite de sites :** Pour lever le voile sur le destin de vos poubelles. Rien de tel que de voir l'envers du décor (installations, centre d'enfouissement) pour comprendre l'importance de chaque geste de tri.



Inscriptions et calendrier :

Retrouvez les prochaines dates et lieux dans cet Info Tri et sur notre site internet www.smicotom.fr ou sur notre page Facebook !

Attention, les places sont limitées pour garantir la qualité des échanges, pensez à vous inscrire rapidement !



Vos événements deviennent des éco-manifestations !

Kermesse, loto ou fête de village : ne laissez plus les déchets gâcher la fête. Le Smicotom accompagne les associations et autres acteurs du territoire en mettant **gratuitement** à disposition :

- **Des gobelets réutilisables.**
- **Des totems de tri** afin de faciliter le tri des déchets de vos visiteurs.

Le réflexe à adopter : Réservez votre kit à l'avance pour garantir sa disponibilité !

Infos & Réservations : www.smicotom.fr ou au **05 56 73 27 40**



Horaires d'été de vos déchèteries

Du 15 juin au 12 septembre, les déchèteries passent à l'heure d'été !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cissac Médoc - Route du Paradis	-	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50
Hourtin - Route de Carcans	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Jau-Dignac et Loirac - Chemin de Pontac	-	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 13h50
Lacanau - 1439 Chemin de Talaris	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
	Les dimanches de 9h00 à 12h00 d'avril à octobre					
Lesparre Médoc - Route d'Hourtin	8h00 - 11h50	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Le Verdon sur Mer - Route de Soulac	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Ordonnac - Plautignan	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h00 - 15h00
Saint Laurent Médoc - 163 Perganson	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00
Vensac - Route de Tastesoule	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00

Innovation : L'intelligence artificielle s'invite dans nos camions bennes !

Le Smicotom modernise ses outils de collecte pour mieux vous accompagner dans vos gestes de tri. Trois de nos camions sont désormais équipés du système **FichA** : une caméra dotée d'intelligence artificielle capable de détecter les erreurs de tri en temps réel.

Placée directement au niveau du mécanisme de levée des bacs, cette technologie analyse le contenu de vos poubelles jaunes au moment du vidage avec un taux de **95 % de réussite** dans l'identification des déchets.

Mieux cibler pour mieux sensibiliser

L'objectif n'est pas de sanctionner, mais d'apporter une solution personnalisée. En identifiant précisément les zones où le tri reste difficile, nos agents peuvent intervenir de manière ciblée pour expliquer les consignes et répondre aux doutes des usagers. C'est un outil précieux pour transformer une erreur en un geste accompli.

Les premiers constats : attention aux «intrus» !

Les premiers mois d'utilisation ont révélé des erreurs fréquentes qui compromettent la chaîne du recyclage :

- **Les sacs fermés** : Dans le bac jaune, les emballages doivent impérativement être déposés **en vrac**. Un sac fermé ne peut pas être ouvert au centre de tri et finit malheureusement par être incinéré.
- **Les déchets indésirables** : Le verre, les textiles ou les produits chimiques n'ont rien à faire dans le bac jaune !

Pourquoi est-ce si important ?

Une seule erreur peut souiller l'ensemble du camion : un produit chimique ou un reste alimentaire liquide rend le recyclage des autres déchets impossible.

Trier c'est bien, mais bien trier, c'est garantir une seconde vie à vos emballages !

Jardinez zéro déchet !



Mulching :

Tondez sans ramasser. L'herbe broyée nourrit votre pelouse.



Paillage :

Couvrez vos sols avec vos tontes sèches, environ 3 cm d'épaisseur max, ou avec vos feuilles mortes. Moins d'arrosage, moins de mauvaises herbes !



Compostage en tas :

Stockez vos restes de jardin et de cuisine en tas au fond du jardin et brasser de temps en temps. Un terreau gratuit en quelques mois.



Haie sèche :

Empilez vos branchages entre des poteaux de bois. Résultat : une clôture naturelle qui abrite la biodiversité.

Le saviez-vous ? Brûler ses déchets verts est interdit et polluant. En les réutilisant sur place, vous évitez des trajets en déchèterie et vous enrichissez votre terre gratuitement.

Restons connectés

5 erreurs de tri récurrentes

Cagettes en bois



Objets en plastique (comme les jouets en plastique)



Les emballages imbriqués les uns dans les autres



Les sacs poubelles noirs dans bacs jaunes et verts : NON



OUI aux sacs compostables pour le bac vert et en vrac dans le bac jaune

Vaisselle cassée



Les dates à ne pas manquer

ÉCO-ATELIERS (inscription obligatoire, places limitées)

Samedi 5 septembre à Soulac-sur-Mer : 10h-12h
« Salle de bain zéro déchet » - Venez fabriquer votre savon.

Samedi 10 octobre à Lesparre Médoc : 10h-12h
« Compostage » - Apprenez à produire un beau compost.

Samedi 21 novembre à Lacanau : 10h-12h
« Noël zéro-déchet » - Décorations, cadeaux, emballages sans déchets !

Samedi 12 décembre à Naujac-sur-Mer : 10h-12h
« Visite du centre d'enfouissement » - Découvrez le devenir de votre bac noir.

DISTRIBUTION DE COMPOST

Samedi 17 octobre à Naujac-sur-Mer : 8h30-12h

Distribution gratuite de compost !

Offre réservée aux particuliers du territoire Smicotom et limitée à 1 passage par véhicule (PTAC < 3.5 tonnes)

Pour vous tenir à jour des informations et des actualités du Smicotom, plusieurs solutions :



La newsletter

Pour ne rien manquer de l'info Smicotom et recevoir directement dans votre boîte mail conseils, actualités et rappels utiles !



La page Facebook

Pour suivre nos campagnes, actus en direct et petites astuces de tri partagées au quotidien.



Le site internet

Votre référence officielle pour toutes les infos pratiques (collectes, déchèteries, consignes).

L'application Smicotom



Votre alliée au quotidien pour une gestion simple de vos déchets !

En renseignant votre adresse, accédez à un planning personnalisé de collecte, la localisation des points de collecte de proximité, les horaires et infos pratiques des déchèteries, ainsi que toutes les consignes de tri. En bonus : recevez des notifications de rappel pour sortir vos bacs ou être averti en cas de changement exceptionnel.

Une appli pratique, complète... et vite indispensable !



20 Zone d'activités, 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC

05 56 73 27 40 - contact@smicotom.fr